

6^{ème} réunion des ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM

Le Caire, 2 décembre 2006



RECOMMANDATIONS

Les ministres de l'Agriculture des 13 pays membres du **CIHEAM** réunis au Caire le 2 décembre 2006 sous les auspices de Son Excellence, Dr Ahmed Nazif, Président du Conseil des ministres et la présidence de M. Amin Abaza, ministre égyptien ;

Considérant que l'agriculture représente pour l'espace méditerranéen, un secteur stratégique déterminant pour la construction de l'espace de paix et de prospérité partagée affiché comme étant l'objectif final du Processus de Barcelone ;

Considérant que l'agriculture constitue un vecteur essentiel pour assurer les équilibres économiques, sociaux et territoriaux nécessaire au développement durable des pays qui la composent ;

Conscients que la construction d'un avenir durable de l'espace méditerranéen nécessite une volonté partagée de lutter ensemble contre les défis qui se posent à l'ensemble de la région et de développer le potentiel et les atouts réels spécifiques de cette région identifiables par rapport aux autres régions ou blocs de régions existants.

Ont focalisé leur concertation sur 3 thèmes jugés fondamentaux pour l'avenir de la Méditerranée :

- 1 l'évolution des échanges des produits de l'agriculture en Méditerranée
- 2 les politiques de développement rural durable en Méditerranée
- 3 la valorisation des produits agricoles méditerranéens au travers de leur qualité et de leur identité.

En vue de promouvoir une coopération plus concertée, support d'un partenariat actif et efficace pour l'ensemble des pays de la région, et en convergence avec l'objectif réussi d'entamer une réflexion commune sur l'avenir de l'agriculture méditerranéenne qui a été affiché lors de la 2ème Conférence euro-méditerranéenne de Strasbourg tenue en septembre 2006.

au terme de leurs débats, les ministres ont adressé:

- aux pays méditerranéens,
- aux organisations internationales qui oeuvrent dans l'espace méditerranéen,
- et au CIHEAM, instrument de coopération transnationale au service de tous les pays de la région méditerranéenne dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation,

les recommandations suivantes :



I. EVOLUTION DES ECHANGES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES EN MEDITERRANEE

Dans le contexte actuel des négociations autour de la libéralisation des échanges en Méditerranée et dans le cadre de l'OMC, le potentiel et les spécificités agricoles de la Méditerranée constituent une richesse dans la mesure où ce secteur pourrait être organisé et modernisé dans un esprit de concertation partenariale,

Les ministres recommandent :

1. Que chaque pays méditerranéen prenne conscience du rôle du marché intérieur en tant que facteur de développement local et national et prenne les mesures nécessaires pour en assurer l'accés aux producteurs locaux ;

Que les voies d'une amélioration et d'un rééquilibrage des échanges au sein de la région soient recherchées à travers le renforcement de la coopération bilatérale et régionale dans ce domaine et que d'une façon générale la question des échanges des produits agricoles et de la sécurité alimentaire en Méditerranée soit davantage prise en compte dans les agendas des forums internationaux. La mise en œuvre de la feuille de route de Rabat visant une libéralisation des produits agricoles, agroalimentaires et de la pêche constitue une priorité dans ce sens.

- 2. Que l'Union européenne, avec l'ensemble des pays méditerranéens, travaille à atteindre les objectifs du Processus de Barcelone en développant, au-delà du renforcement des relations bilatérales existant à travers les Accords d'association, des relations plurilatérales qui permettent de construire une zone euro-méditerranéenne de prospérité partagée.
- 3. Que dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce des efforts soient conduits pour faire valoir les besoins et intérêts communs des pays méditerranéens, en particulier le maintien d'une activité économique agricole soutenue et structurée par des politiques agricoles nationales, et la mise en valeur des caractéristiques spécifiques des produits méditerranéens.
- 4. Que le CIHEAM qui rassemble en son sein 6 pays membres de l'Union européenne et 7 pays qui ont signé des Accords d'association avec l'UE poursuive et renforce les efforts déjà entrepris pour favoriser la concertation et la construction d'un espace de dialogue sur la Méditerranée comme en témoigne ce forum régulier des ministres qui se tient pour la 6^{ème} fois.Que le Centre suscite, appuie, anime tout forum et débat visant au renforcement de la coopération euro-méditerranéenne tant Nord/Sud que Sud/Sud dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation pour faire émerger un espace méditerranéen plus solidaire. A cette fin les ministres recommandent au CIHEAM de renforcer son Observatoire méditerranéen afin qu'il devienne un outil de connaissance et d'échanges de point de vues sur l'évolution de la Méditerranée.



II. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT RURAL EN MEDITERRANEE

Prenant acte des débats tenus par la centaine d'experts méditerranéens réunis dans le cadre du séminaire international organisé au Caire en février 2006 sur « les politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le contexte de la politique de voisinage mise en place par l'Union européenne » qui ont fait apparaître le rôle essentiel que doit assumer la société civile dans le cadre d'un développement territorial durable et équilibré.

Les ministres recommandent :

1. aux pays de la région

- → de promouvoir des politiques nationales de développement rural durable qui soient élaborées sur le principe d'une responsabilité partagée et complémentaire entre les administrations (nationales et locales) et tous les acteurs locaux, en particulier ceux issus de la société civile, aptes à prendre en charge ces questions de développement territorial;
- → de veiller à mieux articuler politiques de développement rural durable et politiques sectorielles, notamment les politiques agricoles, afin de garantir pour tout territoire, quels que soient ses atouts ou contraintes, un développement harmonieux dans le cadre du processus de globalisation et de libéralisation des échanges.
- 2. de rappeler à l'ensemble des **Organisations internationales**, qui coopèrent au développement de la région l'importance fondamentale des acteurs locaux et leur rôle dans la prise en charge des questions de développement local durable.
 - de demander à **l' Union Européenne** de renforcer les relations bilatérales et de poursuivre l'effort plurilatéral du partenariat euro-méditerranéen en cherchant à la lumière des expériences passées (programme Leader et Interreg...) les voies et les instruments les plus appropriés, dont notamment le nouvel Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP), pour appuyer la coopération transnationale méditerranéenne et lui demande également d'accorder la priorité au développement rural et agricole dans sa politique de voisinage.

3. au CIHEAM

- → de continuer à apporter son soutien au renforcement de la capacité des acteurs locaux à travers ses activités de formation, et à avoir un rôle innovant dans la formation des responsables nationaux et territoriaux de la Méditerranée agricole.
 - de faciliter la mise en réseaux des acteurs du développement rural durable afin qu'il puissent mettre en commun les savoirs acquis.
- → d'accueillir au sein de son Observatoire méditerranéen un répertoire des expériences de développement rural en Méditerranée.



III. VALORISATION DES PRODUITS MEDITERRANEENS A TRAVERS LEUR QUALITE ET LEUR IDENTITE.

L'espace méditerranéen, riche d'un patrimoine très divers et très spécifique en ce qui concerne les produits agricoles, doit pouvoir s'adapter aux évolutions induites par la globalisation en préservant son identité méditerranéenne à travers ses productions, ses savoirs-faire et en valorisant la qualité déjà reconnue de ses produits.

Les ministres réunis au Caire recommandent :

1. à l'ensemble des pays méditerranéens avec l'appui des Organisations internationales de construire un espace euro-méditerranéen de la recherche agronomique afin d'examiner ensemble les potentiels, les priorités et les besoins nécessaires pour la promotion de la « qualité méditerranéenne » et de construire une expertise commune aux pays de la région.

de prendre les mesures nécessaires dans le cadre de leur propre politique agricole pour la promotion des produits du terroir et leur conquête des marchés intérieurs comme extérieurs :

de mobiliser les ressources humaines existantes et d'encourager la coopération euro-méditerranéenne en matière de recherche scientifique et technique sur la qualité des produits .

de se concerter pour que les problèmes phytosanitaires les plus urgents (diffusion des organismes nuisibles et des maladies émergentes) en raison de leur impact socio-économique et environnemental destructeur, puissent être pris en compte rapidement dans l'élaboration de projets régionaux.

- 2. à l'Union européenne d'apporter son appui et son expérience aux projets bilatéraux et multilatéraux notamment dans le cadre de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments située à Parme (Italie) et des structures en charge du développement de la qualité et de l'identité des produits agricoles, en vue d'accorder une attention spécifique aux produits méditerranéens.
- 3. au CIHEAM de continuer à mobiliser des capacités scientifiques et techniques des pays du bassin méditerranéen et de prendre les initiatives comme celle notamment d'organiser en 2007 un forum méditerranéen à Parme (Italie) sur la question de la qualité des produits agricoles méditerranéens et la promotion des produits du terroir.

Que soutenant la mise en œuvre de la construction d'un espace euroméditerranéen de la recherche agronomique, le CIHEAM suscite la création d'un réseau pour identifier des thématiques, un langage et des méthodes communes sur la valorisation de la qualité des produits méditerranéens et qu'il propose des formations adaptées pour les responsables nationaux et territoriaux. A cette fin le CIHEAM mettra en oeuvre un atlas méditerranéen des productions agricoles et des produits alimentaires.



PAR LES MINISTRES AU CIHEAM

En vue de renforcer et d'intensifier le rôle du **CIHEAM** en tant qu'instrument privilégié de la coopération pour le développement du monde agricole et rural de la région méditerranéenne, les Ministres réunis au Caire, ont demandé au Ciheam :

- ▶ de susciter, appuyer et animer tout forum et débat dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation visant au renforcement de la coopération euro-méditerranéenne tant nord/sud que sud/sud pour faire émerger un espace méditerranéen plus solidaire, tout particulièrement dans le domaine de la recherche agronomique.
- ▶ d'organiser notamment en 2007 en liaison avec l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments, un forum méditerranéen sur la question de la qualité des produits agricoles méditerranéens et de la promotion des produits du terroir.
- ▶ de faciliter la mise en réseau des acteurs du développement rural afin d'assurer une mise en commun des savoirs acquis et dans cet objectif de faire de son Observatoire un outil majeur de connaissances et d'échanges de point de vues sur l'évolution de la région, en particulier de créer en son sein un répertoire des expériences de développement rural en méditerranée.
- ▶ de poursuivre à travers ses activités de formation, son soutien au renforcement de la capacité des acteurs locaux en assurant notamment un rôle innovant dans la formation continue des responsables nationaux et territorriaux.
- ▶ d'étudier la proposition de Son Excellence, le Ministre Amin Abaza de mettre en place un programme MSc sur l'agriculture en zone aride en coopération avec les institutions égyptiennes compétentes.
- ▶ de donner une suite positive à l'initiative de Son Excellence madame Elena Espinosa d'accueillir la prochaine réunion ministérielle en Espagne en 2008.